

Vuffl'infos



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Rubrique « Energie »

Bilan des subventions énergie 2023

En 2023, 43 demandes de subventions ont été soumises à la Municipalité dans le cadre du Règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

CHF 55'915.- de subventions ont été versées après l'achat de 12 vélos à assistance électrique, 17 poses de panneaux photovoltaïques, 6 poses de pompes à chaleur air-eau, 5 poses de pompes à chaleur sol-eau (géothermie) et 3 améliorations thermiques.

Objectifs énergétiques 2030

Dans le cadre de la transition énergétique, la Commune de Vufflens-le-Château a établi les objectifs énergétiques qu'elle souhaite atteindre à l'horizon 2030 :

1) Territoire communal

- Diminution de la consommation d'énergie fossile par le remplacement des chauffages à mazout et à gaz, et par l'amélioration thermique des bâtiments
- Diminution de la consommation d'électricité par le remplacement des chauffages électriques, par l'amélioration thermique des bâtiments et par l'amélioration de l'efficacité des éclairages, de l'électroménager

Objectif à l'horizon 2030

La moitié des maisons de Vufflens-le-Château sont chauffées à l'aide d'une énergie renouvelable.

2) Infrastructures et bâtiments communaux

- Diminution de 20% de la consommation d'énergie de chauffage par l'amélioration thermique des bâtiments communaux
- Porter à 100% la part d'énergie renouvelable servant à chauffer les bâtiments communaux
- Compenser à 100% l'électricité nécessaire aux bâtiments communaux par l'énergie solaire photovoltaïque

3) Energies renouvelables

- Augmenter à 50% la proportion des habitations équipées d'un chauffage utilisant une énergie renouvelable
- Augmenter à 20% la part d'électricité de l'énergie solaire photovoltaïque (PV)



Cinq chantiers sur les bâtiments communaux permettront d'atteindre ces objectifs :

Chantier 1
Amélioration thermique
du Collège



Chantier 2
Amélioration thermique
de la Maison de Commune



Chantier 3

Chauffage à énergie renouvelable
pour l'Eglise



Chantier 4
Chauffage à énergie renouvelable
pour la Maison de Commune et la Maison
Villageoise



Chantier 5 : installations solaires photovoltaïques
sur les toits de la Maison Villageoise et même de l'Eglise !

Crèche en bois « La Vufflantine »

Transformation du bois « de la grume à la charpente »

Seul 1 arbre sur 4 finit dans la crèche !

Notre commune a acheté 305 m³ de magnifiques grumes en provenance d'arbres de nos forêts du pied du Jura.

La réalisation de bois de charpente a passé ensuite par différents processus, lesquels ont engendré des déchets et pertes comme suit :

Cela commence par le débitage des arbres avec du rabotage, de l'écorçage (retrait du flèche par sciage des planches de dosse et des nœuds de mauvaise qualité), du tri pour répondre à la qualité nécessaire pour la construction, de l'éboutage (bois coupé en longueur) et de l'épaisseur des scies. Au total, les pertes entre volume de grumes et de bois scié sont déjà de 40 à 45 % !

Les sciages sont divisés en produit principal (bois d'œuvre, qui représente 38 à 46% du volume initial de grumes) et planches de bord (matériel pour palettes, emballages et coffrage, en moyenne de 12 à 20%).

Le bois d'œuvre est ensuite séché (avec 12 à 15% de perte de volume), puis les sections sont réparties entre utilisation en bois massif (qui sont rabotées aux sections commandées et coupées en longueur) et en bois lamellé collé (planches rabotées).



Il en résulte une perte nette entre 70% et 80%. Pour le projet crèche, 305 m³ de grumes ont été livrées pour 78,6 m³ de bois en œuvre, soit un rendement de 25,7%.

Début 2023, nous recevons une bonne nouvelle du canton, qui annonce un extraordinaire nouveau subside de CHF 70.- par m³ d'utilisation de bois local, soit selon calcul préliminaire un montant de plus de CHF 21'000.- !

Le subside cantonal est calculé plus précisément sur le bois mis en œuvre qui est 4 fois plus bas. Sur « 4 arbres il n'en reste finalement que 1 » qui arrive à la crèche et $\frac{3}{4}$ du montant du subside promis s'est hélas bien évaporé dans le processus de réalisation de bois de charpente.



Travaux ligne du Bière-Apples-Morges



Dès fin juin, les travaux de préparation ont débuté. Durant des nuits, les canalisations de drainage le long de la ligne entre la gare de Vufflens-le-Château et le passage à niveau du chemin du Brullion ont été échangées. La nuit du vendredi 29 juillet, le trafic ferroviaire a été interrompu de Morges à Apples et des bus de remplacement ont circulé. Le lendemain au matin, il n'y avait déjà plus de voies sur une bonne partie de la ligne qui traverse notre village. Ce fût de lourds travaux qui ont été réalisés. De jour comme de nuit. Poussière et bruit ont été des désagréments que les riverains du chantier ont dû supporter avec stoïcisme pour certains et irritations pour d'autres. Enfin, au matin du dimanche 20 août, les trains circulaient à nouveau normalement pour le début de la nouvelle année scolaire et ses écoliers qui vont à Morges. Les riverains de la ligne se sont probablement tous dit : « ouf, on est bon pour 50 années ».



Le bus MBC 1P-2P de l'école de Vufflens-le-Château

Quelle surprise et quelle joie de découvrir le bus des MBC qui a été habillé par les écoliers 1P et 2P de la classe d'Annick Desarzens. Bravo pour ce premier prix gagné avec cette magnifique décoration qui porte le nom de Vufflens-le-Château dans toute la région.



Fenêtre de l'Avent de la Vufflantine

Soupe, thé, vin chaud et blanc ont été servis par les éducatrices et l'APEVE mardi 19 décembre devant le collège dans une ambiance chaleureuse et festive.



La collecte des déchets organiques méthanisables (compost, branches et gazon) dans les conteneurs bruns est effectuée les jeudis :

1, 15 et 29 février 2024

7, 14, 21 et 28 mars 2024

4, 11, 18 et 25 avril 2024

2, 8, 16, 23 et 30 mai 2024

6, 13, 20 et 27 juin 2024

4, 11, 18, 25 et 31 juillet 2024

8, 15, 22 et 29 août 2024

Collecte des déchets de jardin au chemin de la Bise

Les habitants de Vufflens-le-Château peuvent déposer leurs déchets végétaux **du lundi au samedi de 10 à 18 heures**.

Décisions diverses de la municipalité durant le 2ème semestre 2023

La Municipalité a décidé entre autres de :

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
 - CHF 200.- au Concerts classiques de la Région Morgienne
 - CHF 200.- à la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes
 - CHF 350.- à la Lanterne Magique
- Accorder un soutien financier de
 - CHF 100.- au Service d'aide familiale Morges et environ
 - CHF 200.- à la Syncope, Ecole sociale de musique de Morges
- Approuver un montant de CHF 2'149.- pour l'achat d'un système de caméra pour l'écran de la salle de Municipalité.
- Approuver des montants de CHF 64.50/mois et de CHF 250.- pour la pose d'un défibrillateur.

CONSEIL GÉNÉRAL

Prochaines séances du Conseil général en 2024

Les 29 avril, 24 juin (pour les comptes 2023), 28 octobre (pour le taux d'imposition 2025) et le 2 décembre 2024 (avec notamment le budget 2025) à 20h15.

Annnonce d'absence des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Il est rappelé que les Conseillers(ères) doivent annoncer leur absence (ou démission) à M. Philippe Stalder, Président du Conseil.

Décisions du Conseil général

Séance du 30 octobre 2023

- Arrêté d'imposition pour l'année 2024.
- Modification du Règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Séance du 4 décembre 2023

- Budget communal 2024.
- Demande d'un crédit d'étude de CHF 34'000.- pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la zone située entre les chemins du Curbit, de Banniaz et la route du Village.



Prochaines votations cantonales et fédérales durant le semestre 2024

- 3 mars 2024 – Votations fédérales
- 9 juin 2024 – Votations fédérales

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.

AGENDA

Dégustation des vins de commune	Vendredi 8 mars 2024 à 17h00
Distribution du compost	Samedi 16 mars 2024 de 10h30 à 11h30
Soirée de la Concorde	Mercredi 10, vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 avril 2024
Sortie des aînés	Jeudi 2 mai 2024
Marché artisanal	Samedi 15 juin
Distribution de vin de commune	Lundi 17 juin 2024
Journée de Commune	Dimanche 15 septembre 2024

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames	Mme Anita Coeytaux	021 809 59 23
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	Mme Sylvie Nussbaum	079 511 53 32
Vuffl'Ambiance culture club	M. Alexandre Fellrath	078 947 57 04
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Valérie Wehrli Schenk	079 513 87 5

Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer la grande salle et la salle du Blétru à des tarifs avantageux pour les fêtes de famille.

Des tables de cantine peuvent également être mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Pour tout renseignement ou réservation, s'adresser au bureau communal.



POSTE A POURVOIR MAMAN DE JOUR (AMF)



Nous recherchons des personnes intéressé.e.s à travailler en tant que maman de jour afin de compléter notre offre de garde proposée aux parents. Les mamans de jours doivent être habitant.e.s des communes de Vufflens-le-Château ou Chigny.

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec Mme Bauer au : 021/801.27.95 et/ou info@vufflantine.ch

LA VIE VILLAGEOISE

Les années 80 en chansons – deux soirées émouvantes les 27 et 28 octobre

Les 27 et 28 octobre derniers, il y a eu une extraordinaire "Vufflambiance" à la salle villageoise avec la présence du chœur d'hommes La Concorde ainsi que de merveilleux musiciens, notamment le guitariste Lionel Buiret, la pianiste Véronique Thélin, KomoKino et Mauranne & Mister B qui ont revisité les plus belles chansons des années 80 avec l'appui d'un public très enthousiaste.



Tournoi de pétanque de la journée de commune 2023

Le chiffre 13 n'augure d'aucun mauvais présage quand il s'agit des 13 équipes du tournoi de pétanque organisé lors de la journée de commune du 10 septembre. En effet, 13 équipes se sont amicalement affrontées l'après-midi sur les trois terrains de pétanque. La bonne humeur et le plaisir de se retrouver pour partager les prix gagnés au tournoi ont agrémenté une soirée sympathique et amicale. Les saucissons et boutefas ont été accompagnés par des salades, du gratin et des desserts apportés par les convives à un souper à la salle du Conseil. Les différents vins également apportés par les participants ont accompagné cette agréable soirée.



Les participants

Les trois équipes gagnantes (de gauche à droite)

*Yves-Alain Falcy, Dick Hoog, Ivo Seixas,
Yann Seixas, Léo Seixas et Léonard
Mathey*



Souvenir d'une chouette soirée



La tête dans les étoiles

Quoiqu'il arrive, quoiqu'il arrive, écoute les étoiles et puis souris.

La Grande Salle de Vufflens-le-Château était animée tout en musique le samedi 9 décembre 2023. Un spectacle musical et poétique pour enfants, imaginé, écrit et joué par Madeleine Murray-Robertson et Marion Rolland Gottraux, y était présenté. Sur scène, un violon et un alto nous ont menés dans un tendre voyage au fil des notes. Des mélodies se sont envolées, des étoiles ont chanté, nous ont chatouillés et chamboulés.

Une centaine d'enfants et de parents ont aussi pu fredonner la chanson du spectacle composée par François Vé.

Si l'on écoute les étoiles
C'est vrai on les entend chanter
Elles racontent des histoires
D'amour et puis d'amitié !

(Extrait de la chanson Les étoiles)



ANNUAIRE

Municipalité

Municipal responsable

M. Pierre Siegwart, Syndic
psiegwart@vufflens-le-chateau.ch

M. Philippe Henriod, Vice-Syndic
phenriod@vufflens-le-chateau.ch

M. Thierry Chollet
tchollet@vufflens-le-chateau.ch

Mme Sylvie Nussbaum
snussbaum@vufflens-le-chateau.ch

M. Yves-Alain Falcy
yafalcy@vufflens-le-chateau.ch

Dicastère

Finances - Parascolaire « La Vufflantine » 079 374 36 72

Routes - Voirie et déchets 079 606 50 15

Urbanisme - Police des constructions 076 491 47 13

Ecoles - Affaires sociales - Police 079 511 53 32

Bâtiments - Energies renouvelables 079 333 70 76

Tél.

Conseil général

M. Philippe Stalder

Mme Katia Barberis

M. Aurèle Etchegaray

Président

Vice-Présidente

Secrétaire

077 482 65 25

079 450 51 19

079 502 38 74

Administration communale

Site internet

www.vufflens-le-chateau.ch

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Melissa Champod
greffe@vufflens-le-chateau.ch

Horaire d'ouverture au public

Mardi

Jeudi

et sur rendez-vous

08h00 - 12h00

16h00 - 18h00

021 804 60 30

Boursière communale

Mme Evelyne Larpin
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes

021 804 60 33

Employés communaux

M. David Christin

M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs

Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

Ecole – Parascolaire - Préscolaire

Salle des maîtres du collège de Vufflens
La Vufflantine - parascolaire – crèche
www.vufflantine.ch

Mme Iris Montero, Directrice
Lundi-vendredi 06h30 - 14h30

021 802 29 75

021 801 27 95

Paroisses

Paroisse protestante

Paroisse catholique

M. Sandro Restauri, pasteur

Morges

021 331 56 77

021 811 40 10

